ECF AUDIT
EURO COMPTA FINANCE AUDIT

GÉRARD LEJEUNE
DIPLÔMÉ DE L'INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE PARIS
EXPERT-COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXPERT PRÈS LA COUR D'APPEL DE PARIS

ASSOCIATION HANDEO

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2015

Siège Social : 17 boulevard Auguste Blanqui
75 013 PARIS

*

SIRET : 500 449 830 00016
APE : 9499 Z

*

ECF AUDIT
EURO COMPTA FINANCE AUDIT

GÉRARD LEJEUNE
DIPLÔMÉ DE L'INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE PARIS
EXPERT-COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXPERT PRÈS LA COUR D'APPEL DE PARIS

ASSOCIATION HANDEO
17 boulevard Auguste Blanqui
75 013 PARIS

Mesdames, Messieurs les Membres de l'Association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association HANDEO, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	874 898 €
Total des produits d'exploitation	1 165 523 €
Excédent de l'exercice	8 911 €

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres éléments de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons porté une attention particulière aux modalités de comptabilisation et de recouvrement des subventions attribuées à l'association et à l'analyse des comptes de tiers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Sainte-Geneviève-des-Bois,
le 28 avril 2016

Le Commissaire aux comptes,

Gérard LEJEUNE

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2015	Net au 31/12/2014
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	14 496	14 496		3 917
Immobilisations corporelles	17 107	9 974	7 133	4 561
Immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**31 603**	**24 470**	**7 133**	**8 478**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours (autres que marchandises)				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	96 389	4 470	91 919	95 441
Autres	525 039		525 039	288 111
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités (autres que caisse)	250 041		250 041	232 669
Caisse	10		10	8
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**871 479**	**4 470**	**867 009**	**616 228**
REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	756		756	
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Autres comptes de régularisation				
TOTAL REGULARISATION	**756**		**756**	
TOTAL GENERAL	**903 838**	**28 940**	**874 898**	**624 706**

Legs nets à réaliser :			
acceptés par les organes statutairements compétents			
autorisés par l'organisme de tutelle			
Dons en nature restant à vendre :			

ECF AUDIT
Gérard LEJEUNE
161, av. G. Péri
91700 STE-GENEVIÈVE DES-BOIS
Tél. : 01 69 51 11 51
Fax : 01 69 51 13 45
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

Bilan passif

	au 31/12/2015	au 31/12/2014
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	44 000	44 000
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Résultat de l'exercice	**8 911**	**83 958**
Report à nouveau	99 016	15 058
SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE	**151 927**	**143 016**
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	**151 927**	**143 016**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**3 895**	**61 454**
FONDS DEDIES		
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées		
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	142 189	125 087
Autres	140 568	117 389
TOTAL DETTES	**282 757**	**242 475**
Produits constatés d'avance	**436 318**	**177 760**
TOTAL GENERAL	**874 898**	**624 706**

(1) Dont à plus d'un an (a)	
Dont à moins d'un an (a)	719 075
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

ECF AUDIT
Gérard LEJEUNE
161, av. G. Péri
91700 STE-GENEVIÈVE DES-BOIS
Tél. : 01 69 51 11 51
Fax : 01 69 51 13 45
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

Compte de résultat

	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises				
Production vendue	96 274	88 110	8 165	9,27
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	720 009	558 471	161 538	28,93
Reprises et Transferts de charge	59 562	297	59 265	NS
Cotisations	130 800	135 100	-4 300	-3,18
Autres produits	158 878	155 145	3 733	2,41
Produits d'exploitation	**1 165 523**	**937 123**	**228 400**	**24,37**
Achats de marchandises				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières				
Variation de stock de matières premières				
Autres achats non stockés et charges externes	491 589	377 625	113 965	30,18
Impôts et taxes	19 774	19 334	440	2,28
Salaires et Traitements	418 733	325 256	93 477	28,74
Charges sociales	154 559	149 450	5 109	3,42
Amortissements et provisions	7 324	16 303	-8 979	-55,08
Autres charges	65 347	94 152	-28 805	-30,59
Charges d'exploitation	**1 157 326**	**982 120**	**175 206**	**17,84**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**8 198**	**-44 997**	**53 194**	**-118,22**
Opérations faites en commun				
Produits financiers	793	881	-87	-9,91
Charges financières		160	-160	-100,00
Résultat financier	**793**	**721**	**73**	**10,08**
RESULTAT COURANT	**8 991**	**-44 276**	**53 267**	**-120,31**
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles				
Résultat exceptionnel				
Impôts sur les bénéfices	80	44	36	81,82
Report des ressources non utilisées		128 278	-128 278	-100,00
Engagements à réaliser				
EXCEDENT OU DEFICIT	**8 911**	**83 958**	**-75 047**	**-89,39**

ECF AUDIT
Gérard LEJEUNE
161, av. G. Péri
91700 STE-GENEVIÈVE DES-BOIS
Tél. : 01 69 51 11 51
Fax : 01 69 51 13 45
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
Page 1

Annexe

DUO SOLUTIONS
TALENTS MULTIPLES, CONSEILS UNIQUES.

ECF AUDIT
Gérard LEJEUNE
161, av. G. Péri
91700 STE-GENEVIÈVE DES-BOIS
Tél. : 01 69 51 11 51
Fax : 01 69 51 13 45
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : HANDEO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2015, dont le total est de 874 898 Euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 8 911 Euro. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2015 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du CRC 99-01 et de l'ANC N°2014-03 relatives aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.
Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

ECF AUDIT
Gérard LEJEUNE
161, av. G. Péri
91700 STE-GENEVIÈVE DES-BOIS
Tél. : 01 69 51 11 51
Fax : 01 69 51 13 45
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

ECF AUDIT
Gérard LEJEUNE
161, av. G. Péri
91700 STE-GENEVIÈVE DES-BOIS
Tél. : 01 69 51 11 51
Fax : 01 69 51 13 45
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

Informations complémentaires

Changement de méthode

Néant

Loi relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif

L'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 précise que la rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés doit figurer en annexe des comptes annuels, dès lors que l'association, reçoit des subventions de l'Etat et collectivités territoriales pour un montant annuel supérieur à 50 000€ et dont le budget annuel est supérieur à 100 000 €.

La loi précitée ne précise pas la définition de la notion de « cadres dirigeants bénévoles et salariés ».

L'article 20 de la loi précitée fait référence à la notion de « cadres dirigeants ». Cette notion est différente de la notion de simple « dirigeant », puisqu'elle regroupe, conformément aux dispositions de l'article L.212-15-1 du Code du travail « *les cadres auxquels sont confiées des responsabilités dont l'importance implique une grande indépendance dans l'organisation de leur emploi du temps, qui sont habilités à prendre des décisions de façon largement autonome et qui perçoivent une rémunération se situant dans les niveaux les plus élevés des systèmes de rémunération pratiqués dans l'entreprise ou leur établissement* ».

La notion de « cadres dirigeants » est par conséquent intimement liée à la notion de « salarié ».

Au cas particulier de l'association HANDEO, il est rappelé que les administrateurs ne sont pas rémunérés et ne bénéficient pas d'avantages en nature.

L'association HANDEO n'a qu'un cadre dirigeant au sens de ce texte et il a été convenu pour préserver la confidentialité de la rémunération de ne pas publier cette information.

ECF AUDIT
Gérard LEJEUNE
161, av. G. Péri
91700 STE-GENEVIÈVE DES-BOIS
Tél. : 01 69 51 11 51
Fax : 01 69 51 13 45
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

Informations complémentaires

Engagements pluriannuels

Subvention CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie)

La CNSA participe aux coûts des actions à réaliser dans le cadre du programme HADoC (Handicap Autonomie Domicile Citoyenneté) de Handéo pour la période 2014-2017.
Pour la réalisation de ce projet, la CNSA contribue à hauteur de 59.40% du coût global des actions avec un plafond, pour 2014, de 101 000 euros. Pour les années suivantes, le montant de l'engagement de la CNSA ainsi que sa répartition par actions fait l'objet d'avenants à l'accord cadre signé le 12 décembre 2014.
L'avenant N°1 a prévu un montant total de dépenses de 678 880 € pour un financement par la CNSA à hauteur de 403 255 €. Le total des dépenses réalisées s'élève, au 31/12/2015, à 575 974 €. La subvention de la CNSA a donc été réduite à un montant de 334 678 € comptabilisé en produits de l'exercice. Aucun fonds dédiés n'a été constaté.

Subvention APICIL Prévoyance

APICIL subventionne les actions menées dans le domaine de l'accompagnement du handicap à domicile. APICIL porte un intérêt particulier à la création d'un Observatoire National des Aides Humaines – Centre Ressources (ONAH – CR) et attribue à Handeo une subvention de 460 000 €, répartie comme suit :
- 150 000 euros pour l'année 2015
- 150 000 euros pour l'année 2016
- 160 000 euros pour l'année 2017.

La quote-part de la subvention comptabilisée en produits sur l'année 2015 s'élève à 153 333 €.

Subvention GROUPE REUNICA

Le Groupe REUNICA a signé, avec Handéo, une convention d'une durée de trois ans, allant du 1er juin 2014 au 31 mai 2017, pour un montant total de 150 000 €, visant à financer le projet intitulé « Mise en place d'un Label sur les Solutions de Transport Adaptées »
La quote-part des subventions comptabilisée en produits sur l'année 2015 s'élève à 30 000 €.

Subvention Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS)

La DGCIS a accordé à Handéo une subvention d'un montant total de 403 996 €, pour la période du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2015, pour accélérer le développement quantitatif et qualitatif du label Cap'Handéo et l'enrichissement de la mission d'observation de l'offre et de la demande d'assistance aux personnes handicapées. Cette subvention finance 50% des dépenses engagées par Handéo dans ce domaine.
L'avenant N°1, fixe le montant de la subvention, pour l'année 2015, à 200 248 €.
Au 31 décembre 2015, toutes les actions prévues ayant été réalisées, le montant de la subvention allouée pour 2015 est comptabilisé en produits de l'exercice.

Partenariats

Handéo s'engage, avec MACIF-Mutualité, à la création et au déploiement d'un label SAP-HandicapS.
Dans ce cadre, MACIF-Mutualité s'engage à apporter son soutien financier aux travaux menés par Handéo sous la forme d'une dotation financière annuelle d'un montant de 75 000 euros répartis sur trois années. La convention prend effet au 1er juillet 2013.
Le montant du partenariat comptabilisé en produit de l'exercice s'élève à 18 750 euros.

ECF AUDIT
Gérard LEJEUNE
161, av. G. Péri
91700 STE-GENEVIÈVE DES-BOIS
Tél. : 01 69 51 11 51
Fax : 01 69 51 13 45
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

Informations complémentaires

Autres engagements

Provision pour engagement de retraite

L'association a opté pour la comptabilisation totale de la provision pour indemnités de fin de carrière. Son montant au 31 décembre 2015 s'élève à 3 895 €.

Les hypothèses retenues pour l'évaluation de cette provision sont les suivantes :

- évolution des salaires : 1 % constant ;
- table de mortalité utilisée : TV 88/90 ;
- taux de rotation retenu : Moyen
- âge de départ en retraite : 67 ans ;
- taux d'actualisation : 2.03 % ;
- méthode de calcul : rétrospective prorata temporis ;
- indemnité de départ prévue par la Convention Collective.

ECF AUDIT
Gérard LEJEUNE
161, av. G. Péri
91700 STE-GENEVIÈVE DES-BOIS
Tél. : 01 69 51 11 51
Fax : 01 69 51 13 45
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	16 811		2 315	14 496
Immobilisations corporelles	13 128	3 979		17 107
Immobilisations financières				
Total	**29 939**	**3 979**	**2 315**	**31 603**
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	12 895	3 921	2 315	14 496
Immobilisations corporelles	8 567	1 407		9 974
Immobilisations financières				
Total	**21 462**	**5 328**	**2 315**	**24 470**
ACTIF NET				**7 133**

ECF AUDIT
Gérard LEJEUNE
161, av. G. Péri
91700 STE-GENEVIÈVE DES-BOIS
Tél. : 01 69 51 11 51
Fax : 01 69 51 13 45
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 622 184 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	96 389	96 389	
Autres	525 039	525 039	
Charges constatées d'avance	756	756	
Total	**622 184**	**622 184**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Usagers, produits non facturés	32 255
Total	**32 255**

ECF AUDIT
Gérard LEJEUNE
161, av. G. Péri
91700 STE-GENEVIÈVE DES-BOIS
Tél. : 01 69 51 11 51
Fax : 01 69 51 13 45
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	61 454		57 559		3 895
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	**61 454**		**57 559**		**3 895**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			57 559		
Financières					
Exceptionnelles					

ECF AUDIT
Gérard LEJEUNE
161, av. G. Péri
91700 STE-GENEVIÈVE
DES-BOIS
Tél. : 01 69 51 11 51
Fax : 01 69 51 13 45
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 719 075 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	142 189	142 189		
Dettes fiscales et sociales	109 145	109 145		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	31 423	31 423		
Produits constatés d'avance	436 318	436 318		
Total	**719 075**	**719 075**		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :
(**) Dont envers les associés

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	34 832
Dettes provis. pr congés à payer	19 661
Charges sociales s/congés à payer	10 725
Org. soc. Charges à payer	5 885
Total	**71 103**

ECF AUDIT
Gérard LEJEUNE
161, av. G. Péri
91700 STE-GENEVIÈVE DES-BOIS
Tél. : 01 69 51 11 51
Fax : 01 69 51 13 45
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	756		
Total	**756**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	436 318		
Total	**436 318**		

ECF AUDIT
Gérard LEJEUNE
161, av. G. Péri
91700 STE-GENEVIÈVE DES-BOIS
Tél. : 01 69 51 11 51
Fax : 01 69 51 13 45
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

Tableau de suivi des fonds dédiés

Subventions de fonctionnement affectées					
Situations Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 194000)	Utilisation en cours d'exercice (compte 789400)	Engagements à réaliser sur de nouvelles ressources affectées (compte 689400)	Fonds restants à engager en fin d'exercice
Total					

COMPTE DE RESULTAT REPRESENTE SUITE AUX FONDS DEDIES				
	Du 01/01/2015 au 31/12/2015	Du 01/01/2014 au 31/12/2014	VARIATION	
			En valeur	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
▪ Compte de résultat normalisé	1 165 523	937 123	228 400	24,37%
▪ Inscription en fonds dédiés			-	NA
▪ Fonds dédiés utilisés		128 278	- 128 278	-100,00%
TOTAL I	1 165 523	1 065 401	100 122	9,40%
CHARGES D'EXPLOITATION				
▪ Compte de résultat normalisé	1 157 326	982 120	175 206	17,84%
TOTAL II	1 157 326	982 120	175 206	17,84%
RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I - II)	**8 197**	**83 281**	**- 75 084**	**-90,16%**
RESULTAT FINANCIER	**793**	**721**	**72**	**-9,99%**
RESULTAT EXCEPTIONNEL			-	
IMPOT SUR LES BENEFICES	**- 80**	**- 44**	**- 36**	
EXCEDENT OU DEFICIT	**8 910**	**83 958**	**- 75 048**	**89,39%**

ECF AUDIT
Gérard LEJEUNE
161, av. G. Péri
91700 STE-GENEVIÈVE
Tél. : 01 69 51 11 51
Fax : 01 69 51 13 45
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT